

LES TARIFS - selon le quotient familial

Accueil de loisirs

Quotient familial	Journalier	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
< 400 €	6,67 €	1,57 €	4,65 €
401 € < 630 €	9,33 €	4,70 €	7,98 €
631 € < 840 €	11,28 €	5,66 €	9,09 €
841 € < 1050 €	13,33 €	6,67 €	10,25 €
1051 € < 1260 €	14,35 €	7,02 €	10,81 €
1261 € < 1680 €	15,38 €	7,73 €	11,82 €
>1681 €	18,04 €	9,04 €	13,33 €
Hors commune	22,25 €	11,21 €	15,40 €

Accueils périscolaires

Matin	Soir
0,96 €	1,26 €
1,26 €	1,62 €
1,31 €	1,72 €
1,36 €	1,77 €
1,41 €	1,87 €
1,52 €	2,02 €
1,57 €	2,17 €
1,57 €	2,17 €

Restaurant scolaire

Quotient familial	Repas
<= 1000 €	1,00 €
1001 € < 1260 €	3,95 €
1261 € < 1680 €	4,20 €
>1681 €	4,50 €

Dispositif d'aide aux leçons

Afin d'aider les enfants à faire leurs devoirs, le service enfance de la mairie propose deux fois par semaine un temps d'aide aux devoirs pour les enfants du CE1 au CM2 scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Évarzec et inscrits à l'accueil périscolaire du soir.

L'objectif est d'aider les enfants à faire leurs devoirs avant de rentrer à la maison le soir.

Les enfants sont accueillis à la Maison de l'Enfance par des bénévoles. Dès que leurs devoirs sont terminés ils peuvent retourner à des activités plus ludiques.



Les enfants sont accueillis
les lundis et jeudis de 17h20
à 18h15.

Kids Sport

Depuis septembre 2022, la commune propose des activités sportives destinées aux enfants de 3 à 5 ans, afin de développer leur motricité et leur sociabilité, et de leur faire découvrir différentes pratiques sportives pour les aider à choisir un sport à l'entrée en CP.

Ces séances sont encadrées par un éducateur sportif de la commune, qui propose des jeux d'adresse, des jeux de ballon, des jeux d'opposition, des activités gymniques et cyclistes, ainsi qu'une initiation à la course d'orientation. Les activités se déroulent à la Halle des Sports.

8 places max/séance. Tarif unique : 85 €/enfant.
Mercredi matin : de 10h15 à 11h15 pour les moyennes sections, et de 11h30 à 12h30 pour les grandes sections.

Contact : sportsaintevarzec@gmail.com



périscolaire - extrascolaire

2026



Maison de l'Enfance - 4 rue de Mon Enfance
29170 Saint-Évarzec - 06 87 53 09 82
inscriptions@saint-evarzec.bzh - alsh@saint-evarzec.bzh

Page Facebook !



Accueil de loisirs

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 11 ans, de 7h30 à 18h30, tous les mercredis de septembre à juin, ainsi que pendant les petites et grandes vacances scolaires.

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de la Maison de l'Enfance. Les activités se déroulent sur place ainsi que dans les différentes installations communales.

Des sorties sont organisées les mercredis et pendant les vacances scolaires, ainsi que des camps durant la période estivale.

Les activités des accueils de loisirs sont encadrées par des animateurs et des animatrices ayant les qualifications requises par la réglementation du SDJES (BAFA, BAFD, CAP petite enfance...)

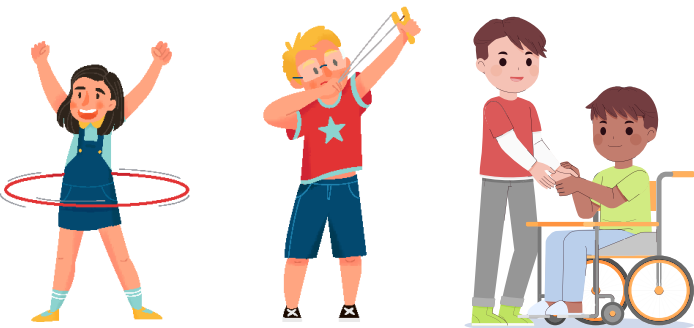
Horaires des arrivées et des départs : 7h30-9h30 / 17h-18h30

Il y a 3 tranches d'âges : les 3- 5 ans Les Rikikis, les 6-8 ans Les Chamallows, et les 9-11 ans Les Kawaïs.

Modalités d'inscription

Pour s'inscrire, il faut se connecter au Portail Famille accessible depuis le site internet de la mairie : www.saint-evarzec.bzh
Inscription/modification possible jusqu'à 9 jours avant la date concernée via votre compte en ligne.

Tél : 02 98 56 28 29 / Mail : inscriptions@saint-evarzec.bzh



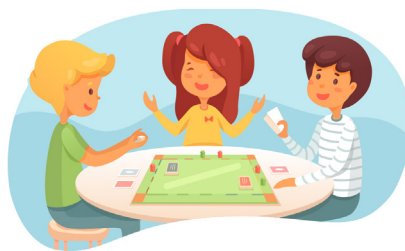
Accueil enfant en situation de handicap

La commune favorise l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant à l'accueil de loisirs. Elle permet à tous les participants l'apprentissage de la solidarité, dans le respect de la diversité et des différences. Cet accueil est organisé de manière progressive. Chaque enfant fait l'objet d'une réflexion commune avec les différents intervenants impliqués dans sa vie (famille, école, institutions, corps médical), ainsi qu'avec l'accueil de loisirs (organisateur, direction et équipe).

Accueils périscolaires

La mairie de Saint-Évarzec propose, tout au long de l'année, trois temps d'accueil périscolaire qui se déroulent à la Maison de l'Enfance. Ces temps de détente, de loisirs et de repas sont destinés aux enfants de 3 à 12 ans. La fréquentation de ces temps périscolaires peut être continue (chaque jour de la semaine) ou discontinue (certains jours).

1 Le matin : De 7h30 à 8h30. Moment calme dédié aux activités libres et aux jeux de sociétés.



2 Le midi : De 11h45 à 13h40. Animations et restauration. Les animations de la pause méridienne ont pour objectif de développer la curiosité intellectuelle de l'enfant et ses centres d'intérêt (sport, culture, activités manuelles et scientifiques), à raison de deux ateliers par semaine. Les animations sont accessibles uniquement aux enfants déjeunant au restaurant scolaire.



3 Le soir : De 16h30 à 19h00. Les enfants sont regroupés par les animateurs dans chaque école, puis raccompagnés à la Maison de l'Enfance où un goûter leur est proposé. Pour les enfants qui n'ont pas de leçons ou qui ne souhaitent pas les faire, des activités ludiques sont mises à leur disposition jusqu'à l'arrivée de leurs parents.



Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire se situe au cœur d'un environnement champêtre, à proximité des écoles Léonard de Vinci et Saint-Louis.

Les enfants de maternelle déjeunent dans une salle dédiée de 150 m², avec un service de plats à table.

Les élèves de l'école élémentaire déjeunent dans une salle également de 150 m², avec un service en self.

La commune de Saint-Évarzec a à cœur la qualité des repas servis et la satisfaction de ses petits convives. Les menus proposés répondent aux besoins nutritionnels des enfants, conformément à la réglementation en vigueur, tout en garantissant la qualité gustative et sanitaire des repas.

Chaque mois, les menus sont élaborés en commission. Ils reposent sur l'équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits, mais aussi sur les goûts des enfants, en tenant compte des retours des écoles. Chaque semaine, un menu végétarien est proposé.

« Aujourd'hui, les élèves de la commune peuvent se réjouir d'une alimentation de qualité, cuisinée sur place, dont 23 % est issue de l'agriculture biologique et 16 % de circuits courts. »

La commune de Saint-Évarzec accueille, au sein de ses services (restaurant scolaire, accueil périscolaire et centre de loisirs), des enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier. Un contrat est alors établi entre la commune et la famille, après avis médical.

